

Saran, le 19 juin 2026

Les agents n'ont pas à payer les carences de l'administration !

C'est avec une colère certaine que le bureau local **UFAP UNSa Justice du CPOS** dénonce un « vol en bande organisée » d'un jour de congé annuel aux personnels en statut « poste fixe » de notre établissement. Au mois de mai 2026, des agents ont vu le décompte d'un CA sur la journée du 24 mai 2026 au titre de la journée de solidarité de l'année 2025.

La cause : Selon les justifications locales, un oubli flagrant et une carence administrative des responsables des ressources humaines de la Direction interrégionale de Dijon qui n'ont pas su mettre en temps et en heure les outils de suivi !

L'administration oublie, les personnels PASSENT A LA CAISSE !

Il est inconcevable qu'un manque de rigueur se transforme en une forme de sanction pour les agents !

Les congés annuels ne sont pas une tirelire où l'administration vient se servir pour ne pas se faire taper sur les doigts par Bercy. Les congés annuels acquis en 2025 sont des droits acquis. **Comptabiliser la journée de solidarité 2025 en 2026 est une pénalisation illégale et inadmissible des personnels.**

Le bureau local **UFAP UNSa Justice** refuse que les personnels soient victimes de ce dysfonctionnement. Le bureau local **UFAP UNSa Justice** exige le rétablissement immédiat de tous les CA indûment retirés. Le bureau local **UFAP UNSa Justice** invite les cheffes responsables, à toute stricte hiérarchique, de ce braquage à s'interroger sur leurs pratiques professionnelles.

RENDEZ LES CONGES !!! RESPECTEZ LES DROITS DES PERSONNELS !!!

Pour le bureau local,
Christelle GODICHEAU
Joseph PITA MUKUNA